



PRÉSENTE



POLITIQUE DES BÉNÉVOLES

Dernière mise à jour : février 2024

Remarques préliminaires

Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

La Fête du Lac des Nations inc. (ci-après désignée « l'organisation » ou « FLN ») fait appel à des bénévoles annuellement pour l'aider à réaliser sa mission, qui est de créer un événement culturel et touristique d'envergure en Estrie. L'organisation vise à offrir un milieu de travail agréable pour tous ses bénévoles, dans lequel chacun pourra se développer dans un rôle qui le valorisera et qui contribuera à son épanouissement personnel. Par conséquent, la Fête du Lac des Nations inc. reconnaît que les bénévoles représentent une ressource humaine indispensable et inestimable.

Cette politique vise, entre autres, à encadrer la gestion des ressources bénévoles de l'organisation, d'identifier les activités couvertes et de déterminer le partage des responsabilités.

Dans la présente, le terme bénévole désigne toute personne qui accomplit une activité non rémunérée, sans y être tenu, au bénéfice de la Fête du Lac des Nations inc.

Le bénévole se doit de réaliser ses tâches en alignement avec les valeurs de l'organisation. La mise en place d'un événement d'ampleur comme la FLN découle de différentes valeurs fondamentales :

- être rassembleur ;
- être respectueux de l'environnement ;
- être impliqué socialement ;
- être intègre ;
- être créatif ;
- être soucieux de l'expérience client.

Objectifs

La politique des bénévoles a pour but de faciliter le travail et la coordination des bénévoles en proposant un cadre d'action clair concernant les procédures de gestion des ressources. Par ailleurs, l'objectif est de formaliser l'engagement de chacun des bénévoles, en les incluant dans les politiques et procédures de la Fête du Lac des Nations inc.

La portée

La présente politique s'applique dans le contexte du festival. Les activités du bénévole couvrent exclusivement la mission et les activités de l'organisme.



Définitions

Catégories de rôles chez les bénévoles

- Bénévole à l'accueil
 - Accueil des festivaliers
 - Diriger les festivaliers aux bons endroits (entrée du festival / billetterie)
 - Gestion des entrées et des sorties des participants
 - Numériser les billets électroniques
 - Vendre des billets journaliers et des passeports
 - Gérer la caisse (ordinateur, TPV, manipulation d'argent comptant)
 - Répondre aux questions des festivaliers
 - Être le premier et le dernier contact des participants
- Bénévole à la surveillance
 - Assurer la surveillance des différents secteurs
 - Collaborer avec le chef de la sécurité
 - Veiller au bien être des festivaliers
 - Créer un environnement sécuritaire pour tous
 - Diriger les festivaliers vers les différentes installations du site
- Bénévole à la maintenance
 - Maintenir la propreté des loges spectacles, des loges feux ainsi que des loges des artistes
 - Veiller à ce que les poubelles soient vidées régulièrement
 - Entretenir le site de la Fête
 - Maintenir la propreté des différentes installations sur le site
 - Repérer sur le site les endroits à nettoyer
 - S'assurer que le site est propre tout au long de l'événement
- Bénévole au kiosque d'information
 - Offrir de l'information aux festivaliers à propos des transports en commun et des différents attraits touristique de la ville
 - Diriger les festivaliers vers les différentes installations du site
 - Gestion des objets perdus
 - Faire la distribution de dépliants de la Fête sur demande
- Bénévole à la Place de la famille
 - Assurer le respect des règlements dans les différents jeux
 - Veiller à la sécurité des enfants
 - Diriger le kiosque multifonction
 - Surveiller les enfants dans les différents jeux
- Bénévole dans l'Équipe verte
 - Sensibiliser les festivaliers au bon tri des déchets
 - Répondre aux questions des festivaliers sur l'écoresponsabilité
 - Veiller à la propreté générale du site

Coordonnateur des bénévoles

--	--

Personne dont le rôle et les responsabilités consistent à instaurer et appliquer les pratiques de gestion du bénévolat reconnues efficaces en tenant compte des valeurs, principes et objectifs de la présente politique. Le bénévole collabore en lien étroit avec le coordonnateur.

Personnes ressources

Anne Rousseau, coordonnatrice administrative	819-569-5888
Marie-Pier Turgeon-Chase, responsable des bénévoles	819 452-1888

Éthique

Comme chacun des membres du personnel, les bénévoles doivent contribuer à l'instauration d'un climat de travail sain et sécuritaire, caractérisé par la bonne entente et l'harmonie. La Fête du Lac des Nations inc. valorise l'unicité de chaque individu et se veut un endroit libre de toute forme de discrimination et de harcèlement. Les personnes bénévoles doivent interagir de manière respectueuse avec tous les autres bénévoles, les festivaliers ainsi que les employés la Fête.

L'organisation fournit le matériel nécessaire au travail des bénévoles. Nous demandons à chaque personne d'en faire bon usage. Les frais reliés aux bris intentionnels et aux vols devront être assumés par le bénévole responsable de l'infraction. Un bénévole qui ne respecte pas ces principes pourrait être banni de l'événement et répondre à des mesures judiciaires correspondantes à l'infraction commise.

La Fête du Lac des Nations inc. s'engage à vérifier les antécédents judiciaires de chacun des candidats par souci de sécurité pour tous les participants à la Fête.

Code vestimentaire

Un chandail propre sera remis à chacun des bénévoles au début de son quart de travail. Il est important que tous les bénévoles portent ce chandail afin de pouvoir être facilement identifié par les festivaliers. À la fin de chaque quart de travail, le bénévole doit reporter son chandail à la personne responsable, qui s'occupera de le laver. Le bénévole pourra se procurer un nouveau chandail propre lors de son prochain quart de travail. Il est important de porter des vêtements confortables adaptés à la température de la journée. Par ailleurs, le port d'espadrilles est fortement recommandé.

L'habillement doit être approprié pour un festival familial : les vêtements doivent être de la bonne taille, ni trop grands ni trop petits. Les tenues légères ou indécentes sont interdites.

Vêtements interdits :

- Shorts trop courts ou transparents ;
- Jupes et robes trop courtes ;
- Leggings ;
- Pantalons très troués ;
- Sandales et gougounes (pas sécuritaire) ;



- Maillot de bain ;
- Pyjama.

Recommandations :

- Chandail des bénévoles (obligation) ;
- Bermuda ou short de sport ;
- Jupe-culotte (une jupe pourrait également être portée avec un cuissard) ;
- Espadrilles fermées ;
- Imperméable en cas de pluie ;
- Chapeau ou casquette pour se protéger du soleil ;
- Lunette de soleil ;
- Gourde d'eau réutilisable. *

* À noter : Chaque bénévole recevra, à son premier quart de travail, une gourde d'eau réutilisable à l'image de la FLN. Il est de la responsabilité du bénévole de bien identifier sa bouteille et de la conserver précieusement tout au long de la semaine. AUCUNE BOUTEILLE D'EAU JETABLE NE SERA OFFERTE.

Respect de l'horaire de travail

Le bénévole s'engage à respecter son horaire de travail qui lui est assigné. Le responsable des bénévoles vous contactera une semaine avant le début de l'événement pour vous informer de votre horaire. S'il-vous plaît, veuillez nous contacter, au plus tard le 15 juillet, pour toute modification dans votre disponibilité.

Pour toutes questions, contactez Marie-Pier Turgeon-Chase au 819 452 1888.

Reconnaissance

En plus des ateliers de formation qui se dérouleront avant l'événement, différentes activités de reconnaissance ont lieu. Entre autres, tous les bénévoles seront invités à un souper pour récompenser leur engagement à la Fête. De plus, durant le festival, tous les repas et collations seront fournis par l'organisation selon le nombre d'heures travaillées. Les bénévoles se verront offrir des surprises et cadeaux selon leur niveau d'implication à la Fête. L'organisation prend le temps de souligner le travail de ses doyens en organisant des hommages aux bénévoles qui participent à la Fête depuis plusieurs années.

Résumé des règlements

En tant que bénévole, vous acceptez, pour la durée de la Fête et sur les lieux de celle-ci, :

- de vous faire prendre en photos et vidéos par les photographes et vidéastes officiels de la FLN;
- que les vidéos et photos prises par les photographes et vidéastes officiels de la FLN se retrouvent sur les plateformes Web (Site, courriel, réseaux sociaux), publicité et autres visuels de la FLN;

--	--

- iii. de respecter l'environnement et d'agir de façon écoresponsable en :
 - a. privilégiant un moyen de transport en commun ou sans émission carbone;
 - b. utilisant votre bouteille d'eau réutilisable;
 - c. utilisant adéquatement le système de récupération des déchets;
 - d. s'informant et en posant des questions à l'équipe verte pour tout questionnement relié au tri des déchets;
 - e. ne jetant pas de déchets par terre.
- iv. d'agir avec respect et bienveillance envers toutes les personnes présentes sur les lieux du festival (employés, bénévoles, partenaires, festivaliers et autres travailleurs);
- v. de suivre les consignes et indications données par votre responsables et les agents de sécurité;
- vi. de respecter les limites de sécurité et de ne pas entraver les espaces interdits;
- vii. de consommer du tabac ou produits de vapotage seulement dans les zones prévues à cet effet;
- viii. de respecter votre horaire de travail et de quitter les lieux lorsque demandé;
- ix. de respecter la liste des objets interdits sur les lieux du festival :

Bouteilles en verre et en métal, animaux (exceptés chiens-guides dûment identifiés), armes, objets contondants et pointus ou tout autre objet pouvant poser un danger à la sécurité des autres, bâtons, balles, ballons de toutes sortes, cannettes ou tout autre breuvages alcoolisés ou non, drogues, feux d'artifices ou pétards, fusils à eau, glacières et contenants en métal, instruments de musique, mégaphones, pointeurs laser, tentes, casques de moto ou de vélo, vélos (stationnement gratuit prévu à l'extérieur du site), planches et patins à roulettes, nourriture (exceptés les collations légères) et tous types d'objets encombrants sans utilisation justifiée.
- x. que les sacs et autres objets amenés soient fouillés à l'entrée;
- xi. de n'apporter aucune boisson alcoolisée;
- xii. de n'apporter et de ne consommer aucune drogue, légale ou non.

En le cas de non-respect des règlements, le bénévole pourrait se voir retirer son accès au site du festival pour une durée déterminée, et ce, sans se faire rembourser.

Engagement et signatures

Je déclare que j'ai lu et compris les responsabilités qu'exige le rôle de bénévole à la Fête du Lac des Nations inc. En signant la présente politique, je m'engage à travailler en suivant les valeurs de l'organisation et à respecter toutes les mesures et procédures déjà en place.

Nom du bénévole

Signature

Date

--	--

Nom de la personne responsable

Fête du Lac des Nations inc.

Signature de la personne responsable

Fête du Lac des Nations inc.

Date

Cette présente Politique des bénévoles sera révisée annuellement et mise à jour au besoin.

Entrée en vigueur : Mars 2023

Dernière mise à jour : Février 2024

